

# Exposition

## « Oscillation »



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Exposition  
« Oscillation » du 4 au 6 juin 2021

Rendez-vous aux Jardins du MIP 979 Chemin des Gourettes, 06370 Mouans-Sartoux du 4 au 6 juin pour découvrir l'exposition « Oscillation » Aquarelles et Photographies dans le cadre de «Rendez-vous aux jardins».

Cette exposition est le résultat de cette année faite de rencontres et de créations.

Les aquarelles de Julien Revenu, oscillant entre figuration et abstraction, donneront à voir une évocation de nos paysages méditerranéens et alpins.

Quant aux photographies de Célia Pernot, elles racontent le Pays de Grasse à travers le prisme du monde du vivant et celui du minéral.



### Contact presse :

Muriel Courché

Pays de Grasse

Tél. : 04 97 05 22 03

Portable : 06 68 93 02 42

mcourche@paysdegrasse.fr

### RÉSIDENCE « Pays de Grasse entre mer et montagne : territoire réel et imaginaire » 2020-2021

Durant l'année scolaire 2020-2021, la Communauté a offert une nouvelle fois aux jeunes et adultes la possibilité d'appréhender l'art, la culture de notre territoire et de pratiquer une activité artistique.

Célia PERNOT, Photographe et Julien REVENU, auteur BD, étaient les « artistes en territoire » de cette nouvelle résidence.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'objectif « Territoires 100% EAC » porté par la CAPG en renforçant l'Education Artistique et Culturelle dans le cadre scolaire et en l'élargissant auprès d'autres publics en dehors du temps scolaire.

La résidence cherche à développer une proposition artistique et culturelle participative ayant pour fil conducteur « Pays de Grasse entre mer et montagne : territoire réel et imaginaire ». Une attention particulière aux patrimoines : matériel, immatériel, naturel et environnemental est demandée aux artistes.

### Les objectifs de la résidence sont :

- de permettre au plus grand nombre d'appréhender la création contemporaine par la photographie et l'écriture en provoquant la rencontre et une certaine familiarisation avec une démarche artistique forte ;
- de développer la sensibilité et l'esprit critique des publics par le biais de la pratique artistique et d'échanges, de lectures permettant d'initier à l'expression d'un point de vue ;
- d'éduquer au regard en provoquant la rencontre des jeunes avec leurs patrimoines ;
- de participer à la mise en place d'un parcours d'éducation artistique mutualisant l'offre des structures culturelles de la Communauté d'agglomération, celles des villes et les projets des établissements scolaires ;
- de réduire les inégalités en matière d'accès à la culture en rapprochant les jeunes et les populations de l'offre culturelle et du patrimoine de leur territoire et en favorisant les pratiques culturelles.